

# La lettre de la Plaine de France

JUILLY | MAUREGARD | LE MESNIL-AMELOT | MOUSSY-LE-VIEUX | NANTOUILLET | OTHIS | ROUVRES | VINANTES

En direct du Conseil Communautaire/Juin 2011/n°21

Paysage de Nantouillet (Roissy à l'horizon)



## Le mot du président

# Intercommunalité à venir : ne négligeons aucune piste

Aujourd'hui, la Plaine de France regroupe environ 12 000 habitants et vit des **richesses produites par Roissy** sur le territoire des communes de Mauregard et du Mesnil-Amelot.

En trois ans, la volonté des élus alliée à la compétence de l'équipe administrative et technique a, je crois, fait preuve d'efficacité. Cette lettre n°21 en témoigne.

Depuis avril 2008, nous avons engagé **un vaste programme** de constructions, d'équipements, d'aménagements de nos huit communes qui s'est traduit, entre autres, par l'ouverture du **complexe Plaine Oxygène** en septembre 2010, par l'inauguration de la **salle des fêtes de Nantouillet** en janvier de cette année, par celles plus

récentes de la **Maison des Sports à Juilly** et de l'**Espace Balavoine à Othis**, par la mise en eau de la **station d'épuration du Mesnil-Amelot** ainsi que de lourds travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, d'assainissement, d'eau potable et de voirie dans toutes les communes.

Faisant de **la solidarité** un axe principal de notre politique, nous avons également aidé les Centres Communaux d'Action Sociale, les Caisses des Ecoles et associations scolaires, redistribué avec la Dotation de Solidarité Communautaire **une partie des richesses aux collectivités**, mis en place des **services de proximité** (Relais d'Assistants Maternelles, Maison pour l'Emploi), soutenu le monde associatif par **le versement de subventions**, et enfin pour protéger nos administrés de la crise économique qui frappe aujourd'hui notre pays, nous avons instauré

**BébéBonusPlus** pour la garde des enfants, mis en place un **chèque transport** pour les salariés, apprentis, étudiants et lycéens, et tout récemment, donné un coup de pouce aux jeunes en recherche d'emploi pour l'obtention de leur **permis de conduire**.

Ainsi, le parcours que nous avons accompli a changé profondément le paysage de toutes nos communes et amélioré sensiblement la vie quotidienne de nos administrés.

Aujourd'hui, la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales nous oblige à **l'élargissement de notre intercommunalité**.

Il est vrai que beaucoup d'habitants sont à ce jour encore exclus du bénéfice de la proximité de Roissy. Pour ma part, j'ai toujours affirmé que la Plaine de France était **prête à s'ouvrir et à accueillir de nouvelles collectivités**.



## Démocratie locale

Vous êtes cordialement invités au **prochain conseil communautaire** qui traitera de **l'intercommunalité** :

→ **mardi 28 juin à 20h30**, à la salle polyvalente de Vinantes

## Au sommaire de ce numéro 21

→ Inauguration du **Gymnase de Juilly** P3



→ Inauguration de la **Maison des jeunes d'Othis** P3

→ Les mesures **du bouclier social de la Plaine de France** P4



## Ressources des collectivités (en euros)

Mais je sais aussi que si nous devons élargir le cercle des prétendants sans élargir le cercle des richesses à redistribuer, **les effets de cette ouverture seront dramatiques** pour les habitants de la Plaine de France.

C'est pourquoi, je crois nécessaire et même indispensable de concevoir la nouvelle intercommunalité avec les deux autres communes seine-et-marnaises qui jouissent des apports de l'aéroport : **Mitry-Mory et Compans**.

Avec ces deux communes, le Mesnil-Amelot et Mauregard doivent former **le socle du nouveau pôle économique** capable d'accueillir toutes les collectivités touchées par les nuisances de Roissy, et notamment celles de notre canton.

C'est à ce prix que nous pourrions sortir de la dépendance actuelle d'un Etat qui, depuis 30 ans, ignore superbement notre territoire sauf à lui proposer des nuisances supplémentaires (circuit Carole, plateforme multimodale, déchetterie...).

Ma conviction est donc simple : **oui à l'ouverture** si celle-ci se fait en direction à la fois des habitantes et habitants, mais aussi des richesses. Pas un centime produit par l'aéroport en Seine-et-Marne ne doit échapper aux Seine-et-Marnais.

Tout autre projet aurait des conséquences néfastes et finirait par se retourner contre leurs auteurs.

Parce qu'au centre de mes préoccupations, je place d'abord **l'intérêt des habitants**, parce que je crois mes propositions justes et réalistes, je suis confiant : le moment venu, **la raison et le bon sens** finiront bien par l'emporter.

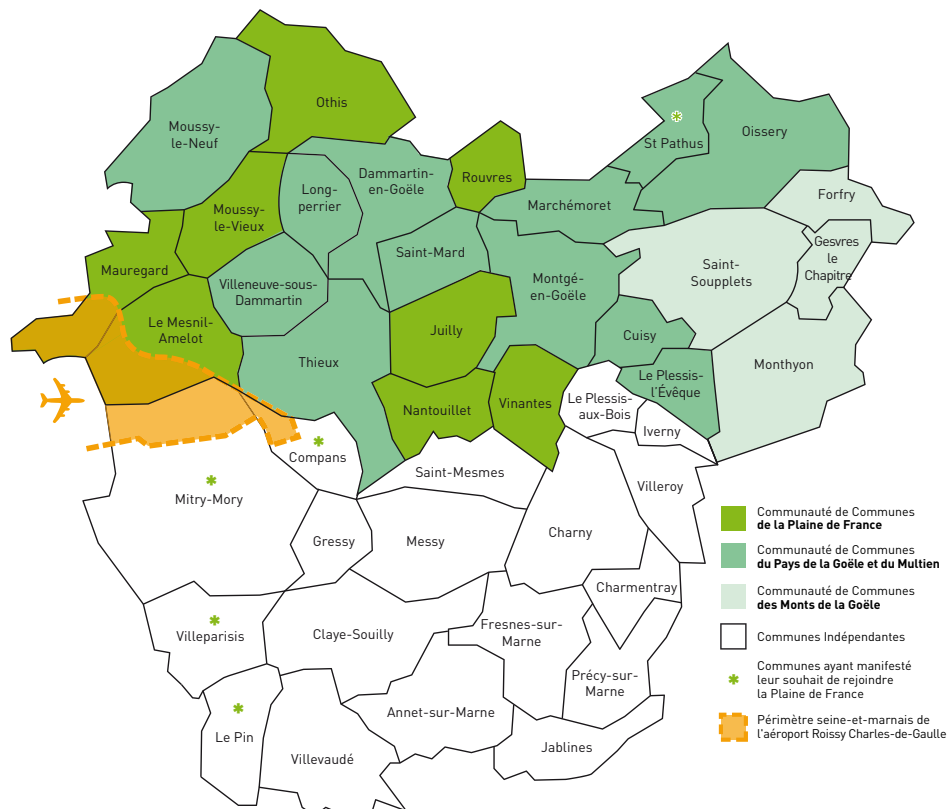
Daniel Haquin

Communes et intercommunalités	Ressources 2010	Nombre d'habitants	Ressources par habitant
<b>C.C. de la Plaine de France *</b>	<b>11 968 699</b>	<b>11 931</b>	<b>1 003</b>
Juilly	632 991	2 131	297
Le Mesnil-Amelot	6 832 796	685	9 975
Mauregard	2 387 558	260	9 183
Moussy-le-Vieux	1 021 959	1 087	940
Nantouillet	90 581	269	337
Othis	2 452 765	6 547	375
Rouvres	170 115	620	274
Vinantes	72 187	332	217
<b>C.C. du Pays de la Goële et du Multien *</b>	<b>1 599 149</b>	<b>27 124</b>	<b>59</b>
Cuisy	130 775	448	292
Dammartin-en-Goële	4 075 075	8 046	506
Le Plessis-l'Evêque	82 583	240	344
Longperrier	951 645	2 289	416
Marchémoret	170 358	459	371
Montgé-en-Goële	204 927	697	294
Moussy-le-Neuf	1 973 321	2 395	824
Oissery	697 186	2 189	318
Saint-Mard	1 603 198	3 655	439
Saint-Pathus	2 591 530	5 309	432
Thieux	536 155	790	679
Villeneuve-sous-Dammartin	424 157	607	699
Claye-Souilly	7 253 358	11 279	643
Compans	3 211 254	790	4 065
Mitry-Mory	26 539 400	18 029	1 472
Villeparisis	13 085 374	23 508	557

Les ressources sont composées des produits des impôts locaux - taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation économique territoriale (anciennement taxe professionnelle) - et des dotations.

\*Les intercommunalités disposent de leurs propres ressources.

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (Bercy Colloc)



→ L'intercommunalité de demain doit se construire autour et avec Mauregard, le Mesnil-Amelot, Mitry-Mory et Compans, les quatre communes seine-et-marnaises dont le territoire est en partie occupé par l'aéroport.

## Inaugurations à Juilly et Othis

# La Maison des Sports et l'Espace Balavoine ouvrent grand leurs portes

Le 21 mai 2011 restera un grand jour pour tous les acteurs de la Plaine de France. Il a été l'occasion à la fois d'inaugurer deux équipements de proximité à Juilly et Othis et de célébrer les trois premières années de mandat de la nouvelle équipe, à l'heure où, précisément, se joue l'avenir de l'intercommunalité.

Ce samedi ensoleillé a été rythmé par deux moments forts pour nos administrés. Le matin, les Juliaciens sont venus nombreux découvrir le tout nouvel équipement mis à disposition par la Plaine de France : **la Maison des Sports**.

Après avoir guidé l'ensemble des invités pour la visite des lieux (le dojo à l'étage, les tribunes extérieures, les vestiaires et enfin le gymnase), Daniel Haquin a tenu à féliciter l'architecte Jean-Baptiste Carrère et la société de travaux Mathis pour « **cet équipement haut de gamme**, séduisant, qui répond aux règles soumises par les fédérations sportives » ainsi que pour **la rapidité d'exécution**. « Il s'est passé moins de deux ans depuis la pose de la première pierre. C'est un beau challenge réussi » Il a également profité de cette étape de mi-mandat pour saluer **la cohésion et le travail** qui permettent aux huit communes de se moderniser. Franck Corvisier, premier adjoint, ému de recevoir les clés des mains du maire, M. Haquin, s'est réjoui de **la collaboration** avec la Plaine de France et de sa solidarité. Bernard Corneille, Conseiller général, a ensuite expliqué que la Plaine de France se préparait à un tournant. « Une intercommunalité différente se



La Maison des Sports de Juilly se compose d'une grande salle multisports et d'un dojo à l'étage. A l'extérieur une tribune de 150 places et des vestiaires sont accessibles depuis le stade.

dessine et elle est nécessaire. Nous devons œuvrer pour que **l'ensemble du bassin de vie** seine-et-marnais lié à l'aéroport bénéficie solidairement des retombées économiques».



Deux enfants coupent le ruban aux côtés de MM. Haquin, Corneille, Govignon, Lunay et de Claire Balavoine

C'est à Othis que s'est poursuivie cette journée. Dans le parc de la mairie, les élus de la Plaine de France ont donné rendez-vous aux jeunes Othissois pour dévoiler le nouvel équipement qui leur est destiné : **l'Espace Balavoine**. Spacieux, lumineux, fonctionnel, coloré... ce nouveau lieu s'adaptera sans aucun doute aux activités des 11-23 ans de la commune.

En présence de Claire Balavoine, sœur de l'artiste Daniel Balavoine, le maire, Bernard Corneille, a remercié l'équipe et les élus de la Plaine de France pour cette réalisation qui s'intègre parfaitement au site et **préserve le paysage**. Lieu d'animation et d'information, cet espace dédié aux 11-23 ans permettra à la commune de poursuivre ses **initiatives déjà nombreuses en faveur de la jeunesse**.

Toujours apprécié par la jeunesse, pour ses chansons, ses engagements et ses valeurs, Daniel Balavoine a naturellement été choisi pour prêter son nom. Sa sœur très émue, a conclu en saluant l'ensemble des actions des élus : « Nous avons ici des personnes qui mettent en place et sur pied ce qui est nécessaire pour que la vie naisse et continue de la plus belle des manières ».



La nouvelle maison des jeunes, baptisée Espace Balavoine, d'une surface de 290 m<sup>2</sup>, se compose de trois ensembles reliés par un hall d'accueil, de terrasses et d'un amphithéâtre en bois.

## Défense du pouvoir d'achat

# Une solidarité à sauvegarder



Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe en avril 2008, la Plaine de France a mis en place un dispositif d'aides financières dans le but de défendre et conforter le pouvoir d'achat des habitants de son territoire. Cette volonté de solidarité risque cependant de connaître de graves turbulences si la nouvelle intercommunalité n'intègre pas aussi des communes à fortes ressources. Voici les mesures du « bouclier social » institué par la Plaine de France, qu'il faut absolument préserver, pour le bien-être de tous.

### Pour tous → Gratuité du service de ramassage des ordures ménagères

La Plaine de France prend **intégralement** à sa charge la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et exonère ainsi tous les foyers de la collectivité d'une lourde dépense. Cette mesure représente **une économie d'environ 250 euros par an et par famille**.



### Pour les salariés, les apprentis, les étudiants et les lycéens → Chèque transport

La Plaine de France propose et **finance le Chèque Transport** dans le but de favoriser l'utilisation des transports en commun et de soulager financièrement les salariés, les étudiants, les apprentis et depuis le mois dernier, les lycéens. Cette aide s'adresse aux habitants titulaires d'un titre de transports en commun. **Elle équivaut à un mois de transports gratuit**. Cette mesure profite déjà à 600 personnes.



### Pour les familles → BébéBonus+

Depuis juin 2008, la Plaine de France aide financièrement les familles qui emploient une **assistante maternelle agréée** pour la garde de leur enfant de moins de trois ans. La communauté de communes complète le montant de l'aide Bébébonus 77 versée par le Conseil général de Seine-et-Marne. Cette mesure, baptisée Bébébonus Plus, représente un montant **de 66, 99 ou 165 euros par trimestre et par enfant** en fonction de la situation des familles (niveau de revenus et nombre d'enfants à charge). Cent cinquante familles de l'intercommunalité en profitent déjà.



### Pour les jeunes en recherche d'emploi → Pass'permis

La nouvelle aide mise en place par la Plaine de France est le pass'permis. Elle s'adresse aux **18 à 25 ans en recherche d'emploi ou en formation** (alternance ou apprentissage) qui, touchés par les problèmes de transports, accèdent difficilement aux emplois de la plateforme aéroportuaire. Cette **aide forfaitaire de 200 euros** est proposée pour financer en partie leur permis de conduire et favoriser ainsi leur autonomie et leur **insertion professionnelle**.



→ **des mesures innovantes** pour le pouvoir d'achat des familles

**Toutes ces aides créées par la Plaine de France s'adressent aux habitants résidant sur le territoire intercommunal.** Elles ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu et constituent donc **une aide directe**, dans le but de défendre et conforter le pouvoir d'achat des familles.  
→ **Retrouvez le détail des ces aides** et les modalités d'inscription sur [www.cc-plainedefrance.fr](http://www.cc-plainedefrance.fr).

